

# Cares-Assistance offre à vos proches une assistance émotionnelle particulière

## + DÉCHARGEMENT ÉMOTIONNEL

Grâce à l'aide que vous recevez pour faire face au décès, vous pouvez vous occuper des personnes qui sont importantes à vos yeux dans tous les moments.

- > **Assistance psychologique**
- > **Assistance palliative**

Cares-Assistance propose également une assistance palliative en tant que première assistance en cas de décès en Europe.

## + ASSISTANCE LOGISTIQUE

En tant que client, vous pouvez compter sur nos experts pour l'assistance logistique à l'occasion des funérailles.

- > **Aide ménagère**
- > **Animaux domestiques**
- > **Garde d'enfants**

## + AIDE ADMINISTRATIVE

Nos experts sont prêts à suivre et à régler toutes les questions administratives qui se présentent à l'occasion d'un décès.

### > **Assistante sociale(e)**

Etape suivante, l'assistant social se présente pour organiser et prévenir les difficultés ainsi que résoudre les problèmes. Cela signifie que vos proches n'ont pas à faire face seuls, dans un moment difficile de leur vie.

- > **Le service d'information juridique** de l'assistance juridique de LAR répondra avec plaisir à vos questions téléphoniques.

## + RAPATRIEMENT

En cas de décès d'une personne à l'étranger, celle-ci sera rapatriée GRATUITEMENT avec les membres de la famille présents. Si nécessaire, la voiture, les bagages et les animaux de compagnie existants seront également pris en charge. Les coûts de ce service ne seront pas déduits du capital.

### > **Retour anticipé**

En cas de décès d'un assuré en Belgique, si des membres de sa famille sont à l'étranger, nous pouvons anticiper le retour d'une ou deux personnes.

### > **Expatriation (Homeland assistance)**

Pour chaque client qui choisit de retourner dans son pays d'origine, nous offrons une option supplémentaire:

- Le défunt est expatrié dans son pays d'origine.
- La dépouille peut être accompagnée de deux membres de la famille (l'Afrique, Algérie, Bulgarie, Egypte, Liban, Maroc, Pologne, la Russie, Tchétchénie, Tunisie, Turquie, Vietnam).

### > **Capital assuré**

Cares assistance offre également un capital décès et propose différentes formules de € 3.000 à 15.000.

- pas d'acceptation médicale, période d'attente 24 mois.
- âge d'entrée entre 18 et 85 ans.



Assistance by



COMOPOLIS NV – AV. LOUISE 143/4 – BRUXELLES 1050  
+32 2 313 37 66 – INFO@COMOPOLIS.BE – WWW.COMOPOLIS.BE  
FSMA 108613A

## COMO JEUNESSE

### D'UN INTÉRÊT CAPITAL POUR VOTRE (PETIT)-ENFANT !

Junior Plan est une formule d'épargne souple qui vous permet en tant que (grands)-parents de mettre régulièrement de côté un montant fixe pour votre (petit)-enfant.

Libre à vous de choisir quand vous souscrivez la police Junior Plan, à condition que ce soit avant le 15e anniversaire de l'enfant.

### + UN CAPITAL DE DÉPART BIENVENU

Junior Plan peut servir dans de nombreuses circonstances. Ce capital de départ offre à vos (petits)-enfants la possibilité de se lancer dans une nouvelle aventure : se mettre à son compte, construire ou acheter une maison, constituer une épargne-pension ou un patrimoine,...

### + PAIEMENT DE PRIME ASSURÉ

Si vous souscrivez la garantie facultative « Décès et remboursement de prime en cas d'incapacité de travail », Junior Plan reprend les versements périodiques pendant la période d'incapacité de travail complète et après votre décès.

### + VOUS GARDEZ LE CONTRÔLE DE VOTRE ARGENT

Vous épargnez en votre propre nom, avec votre (petit)-enfant comme bénéficiaire. Vous gardez donc le contrôle de votre argent, aussi longtemps que vous le souhaitez.

## COMO ÉPARGNE & INVESTIR

### RETRAITE. PLUS DE TEMPS LIBRE, MOINS DE MOYENS

Il y a beaucoup de chances que votre pension légale représente moins de la moitié de votre dernier salaire net. Aujourd'hui, de plus en plus de retraités sont obligés de continuer à travailler pour ne pas tomber dans le dénuement.

Les retraités qui reprennent le chemin du travail ne le font pas toujours de leur plein gré.

Il n'existe qu'une seule solution pour compenser une perte de revenus : s'assurer de bénéficier d'un bon complément.

### SOLUTIONS DE PENSION COMPLÉMENTAIRE POUR PARTICULIERS ET INDÉPENDANTS ?

Votre pension légale ne suffira probablement pas pour maintenir votre niveau de vie après votre départ à la retraite.

Que vous soyez particulier ou indépendant, COMO peut vous proposer des solutions de pension complémentaire.

Si vous êtes particulier, notre assurance d'épargne-pension vous permet de vous constituer une poire pour la soif tout en bénéficiant **d'un avantage fiscal**.

Vous pouvez également assurer votre avenir financier via l'épargne à long terme.

COMO dispose aussi d'une solution de pension complémentaire optimale pour les indépendants avec l'engagement individuel de pension (EIP), la pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI) ou le contrat INAMI.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une maison de repos coûte en moyenne 1 350 euros par mois
- D'ici 2040, 1/3 des Belges aura plus de 60 ans
- D'ici 2060, il n'y aura plus que 2 travailleurs pour financer 1 pension ? Lors de la création de la loi sur les pensions, ce rapport était encore de 7 pour 1.

➤ **Épargnez pour votre retraite et récupérez 30% de votre dépôt** (+ taxe municipale)

## Pensez à plus tard

Chaque jour, vous vivez des moments magnifiques avec vos enfants, votre famille et vos amis. Le souvenir de ces moments vous rend inoubliable, mais malheureusement pas éternel.

**Pensez maintenant au fait qu'à l'heure actuelle, des obsèques peuvent facilement coûter de 5.000 à 7.000 euros ou plus ...** et les frais d'obsèques risquent d'augmenter dans le futur.

**Voilà pourquoi il est important de penser dès maintenant à votre départ.** Même si celui-ci ne se produira pas avant des années ou même des décennies.

## Un Plan COMO décès est plus avantageux que vous ne le pensez

Un **Plan COMO décès** ne doit pas nécessairement être cher. Vous payez une petite prime mensuelle. Sans frais cachés ou supplémentaires. Vous payez de manière périodique

- Vous déterminez vous-même le capital assuré
- Les enfants âgés de moins de 18 ans sont toujours assurés gratuitement
- Vous choisissez vous-même jusqu'à quel âge vous payez
- Vous êtes assuré pour le reste de votre vie
- Vous payez de manière périodique

Épargnez à votre famille bien des soucis financiers et pratiques, demandez sans engagement plus d'infos sur un Plan de Prévoyance obsèques.

- Les coûts de vos obsèques sont ainsi couverts.
- Vos proches bénéficient en plus d'une assistance et de conseils pour tous.

**Contactez-nous maintenant [info@comopolis.be](mailto:info@comopolis.be)**